

Contrat de location ACORD EXPRESS 2.3

Le présent contrat de location est conclu entre :

La société A.Doc, 91, rue des chantereines, 93100 MONTREUIL

Représentée par : Monsieur Christophe RICHARD, Directeur Général,

Et le client : Représenté par :

Adresse :

N° Téléphone : Email :

Le présent contrat de location est composé de 11 Articles :

1. Le loyer mensuel du module **Elément Simple de Acord Express** est fixé à : **114 €HT**
2. Le loyer mensuel du module **Ferme Traditionnelle de Acord Express** est fixé à : **150 €HT**
3. Le loyer mensuel du module **MOB de Acord Express** est fixé à : **150 €HT**
4. Le 1er loyer est payable avant livraison du logiciel, accompagné d'un chèque de caution équivalent à 2 fois le montant TTC d'un loyer.
5. Les loyers suivants doivent être réglés en début de période
6. Tout mois entamé est dû. La caution sera encaissée en cas de défaut de règlement.
7. **A tout moment**, vous avez la possibilité d'interrompre la location, en respectant la clause N°6, et en nous retournant le logiciel par courrier.
8. **Vous pouvez également faire l'acquisition des logiciels**, en réglant la différence de prix entre les loyers déjà versés, et le prix d'achat de ceux-ci augmentés d'un loyer. Toute interruption du contrat de quelque nature que ce soit, vous priverait de la déduction des loyers, en cas d'acquisition des logiciels.
9. La déduction des montants des loyers, ne pourra excéder 5 mensualités.
10. **Durant la période de location, le logiciel ne fera l'objet d'aucune mise à jour gratuite, sauf correctif de « bugs ».**
11. Le prix des logiciels (en cas d'acquisition) est :
 - Acord Express Element simple: **950 €HT**
 - Acord Express Ferme traditionnelle: **1250 €HT**
 - Acord Express MOB: **1250 €HT**

Pour exemple : Si vous décidez d'acquérir le logiciel Acord Express 2.3 (tous modules), après 6 mois de location ou plus, vous devrez verser $3\ 450\ €HT - (5 \times 414\ €HT) = 1\ 380\ €HT$

Nom et quantité de Logiciels loués :

Montant du loyer mensuel : € TTC

Date de début de location :

→ **RAPPEL IMPORTANT :**

Le 1er loyer est payable avant livraison du logiciel et **doit être impérativement accompagné d'un chèque de caution** au montant TTC de 2 loyers.

Ce contrat fait office de « bon de commande ».

Fait en double exemplaire, le.....

Pour.....

Signature et cachet:

précéder de la mention « bon pour accord

Pour A.Doc , Signature et cachet:

